

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres  
du Comité Femmes et Sciences**

**A.Gt 24-06-2021**

**M.B. 05-07-2021**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences,  
l'article 6, § 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016  
portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, article 5 ;

Vu la proposition de la Ministre des Droits des femmes en date du 10 juin  
2021 ;

Sur la proposition du Ministre de l'Egalité des chances, de la Ministre des  
Droits des femmes et de la Ministre de l'Enseignement supérieur, en charge  
de la recherche scientifique ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du Comité Femmes  
et Sciences, les mots «Madame Anne-Sophie TIRMARCHE» sont remplacés  
par les mots «Monsieur Thibault DELEIXHE».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption.

**Article 3.** - Les Ministres qui ont l'Enseignement supérieur, la Recherche  
ainsi que les Droits des femmes et l'Egalité des chances dans leurs attributions  
sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 juin 2021.

Par le Gouvernement,

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité des Chances et  
de la tutelle sur Wallonie Bruxelles Enseignement,

F. DAERDEN

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits  
des Femmes,

B. LINARD

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion  
sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de  
justice, de la Jeunesse, des Sports et Promotion de Bruxelles,

